



## **CRITÈRE 1**

**Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus**

### **1.1 Modalités d'évaluation DEME LA ROUATIERE**

#### **DC1 Appréciation et notes proposées à partir :**

- De la lecture de la Note de Réflexion rendue début mars
- De l'avis des accompagnateur.trice.s de l'écrit de certification,
- De la lecture des évaluations DC1 des sites qualifiants,
- Des éléments recueillis pendant le parcours de formation (travaux personnels ou collectifs se rapportant au domaine de formation),
- De l'appréciation qualitative du parcours du stagiaire (assiduité, implication, appropriation des contenus abordés en formation, capacité de présentation orale des expériences et enseignements tirés des stages, notamment lors des visites de stage, ainsi que l'ensemble des éléments issus de l'accompagnement en groupes de guidances).

*Les propositions de notes transmises à l'Académie, notamment en accent sur le contrôle continu en cas de pandémie, s'inscrivent dans le cadre d'une forte collégialité. Une commission d'attribution des notes au sein du Centre de Formation en Travail Social de la Rouatière réunit autour du responsable de l'établissement, la responsable de la formation, la coordination pédagogique, les formatrices, formateurs permanent.e.s et vacataires ainsi que des professionnel.le.s confirmé.e.s du secteur. Le rôle de cette commission est double. Elle fixe les modalités de détermination des notes et propose les notes qui seront présentées au jury plénier du diplôme au travers de cette fiche.*

## **DC2 Appréciation et notes proposées à partir :**

- De la lecture de l'ensemble des éléments des 3 stages effectués : écrits de 5 pages (rendus en février 2019, février 2020 et stage 3 non obligatoire car en période de confinement) et évaluations DC2 des 3 sites qualifiants (attendus de l'établissement de formation ; présentation du stage, évaluation du stage par le ou la candidat-e ; évaluation générale par le site qualifiant ; compte rendu de la visite de stage),
- De l'avis des accompagnateur.trice.s de Guidance,
- Des éléments recueillis pendant le parcours de formation (travaux personnels ou collectifs transmis avant le confinement, se rapportant au domaine de formation),
- De l'appréciation qualitative du parcours du stagiaire (assiduité, implication, appropriation des contenus abordés en formation, capacité de présentation orale des expériences et enseignements tirés des stages, notamment lors des visites de stage, ainsi que l'ensemble des éléments issus de l'accompagnement en groupes de guidances).

*Les propositions de notes s'inscrivent dans le cadre d'une forte collégialité. Une commission d'attribution des notes au sein du Centre de Formation en Travail Social de la Rouatière a réuni, autour du responsable de l'établissement, la responsable de la formation, le coordinateur pédagogique, les formateurs permanents et vacataires ainsi que des professionnels confirmés du secteur. Le rôle de cette commission est double. Elle a fixé les modalités de détermination des notes et a proposé les notes qui seront présentées au jury plénier du diplôme au travers de cette fiche.*

### **DC3 Appréciation et notes proposées à partir :**

- De la lecture du Dossier Thématique rendu en Novembre 2019
- De l'avis des accompagnateur.trice.s de l'écrit de certification,
- De la lecture des évaluations DC3 des sites qualifiants
- Des éléments recueillis pendant le parcours de formation (travaux personnels ou collectifs transmis avant le confinement se rapportant au domaine de formation),
- De l'appréciation qualitative du parcours du stagiaire (assiduité, implication, appropriation des contenus abordés en formation, capacité de présentation orale des expériences et enseignements tirés des stages, notamment lors des visites de stage, ainsi que l'ensemble des éléments issus de l'accompagnement en groupes de guidances).

*Les propositions de notes s'inscrivent dans le cadre d'une forte collégialité. Une commission d'attribution des notes au sein du Centre de Formation en Travail Social de la Rouatière a réuni, autour du responsable de l'établissement, la responsable de la formation, le coordinateur pédagogique, les formateurs permanents et vacataires ainsi que des professionnels confirmés du secteur. Le rôle de cette commission est double. Elle a fixé les modalités de détermination des notes et a proposé les notes qui seront présentées au jury plénier du diplôme au travers de cette fiche.*

#### **DC4 Appréciation et notes proposées à partir :**

- De la lecture du Dossier d'Analyse des Structures rendu en Mars 2019,
- Des éléments recueillis pendant le parcours de formation (travaux personnels ou collectifs transmis avant le confinement se rapportant au domaine de formation),
- De l'appréciation qualitative du parcours du stagiaire (assiduité, implication, appropriation des contenus abordés en formation, capacité de présentation orale des expériences et enseignements tirés des stages, notamment lors des visites de stage, ainsi que l'ensemble des éléments issus de l'accompagnement en groupes de guidances).

*Les propositions de notes s'inscrivent dans le cadre d'une forte collégialité. Une commission d'attribution des notes au sein du Centre de Formation en Travail Social de la Rouatière a réuni, autour du responsable de l'établissement, la responsable de la formation, le coordinateur pédagogique, les formateurs permanents et vacataires ainsi que des professionnels confirmés du secteur. Le rôle de cette commission est double. Elle a fixé les modalités de détermination des notes et a proposé les notes qui seront présentées au jury plénier du diplôme au travers de cette fiche.*